

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **MI.DI.ARCHITECTURE** dont le siège social est à ISTRES la somme de **300,00 Euros** (trois cents Euros) représentant la cotisation pour la période du 17 septembre 2020 au 16 septembre 2021.

Fait à Paris, le 22 septembre 2020

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

